



Syndicat des Personnels
du Réseau International du Ministère
de l'Économie, des Finances et de la
Souveraineté industrielle et Numérique

139 rue de Bercy - bâtiment Vauban - Télédéc 627 - 75572 Paris Cedex 12
sprim-fo@dgtresor.gouv.fr - Tél. : 01.53.18.83.03 - www.sprim-fo.org

Revue de presse du 10 mai 2023

Presse – Actualités

- [Fraude Fiscale : que vaut le nouveau plan de Gabriel Attal ? – Challenges](#)
- [Bercy a autorisé plus de 130 rachats d'entreprises sensibles par des étrangers en 2022 - Les Echos](#)
- [Japon : une économie face aux défis et aux opportunités du vieillissement de sa population – Le Moci](#)
- [Les 7 milliards d'euros économisés par les ministères financeront la transition écologique - Challenges](#)
- [Dettes : le coût pour les Etats monte en flèche, « les gouvernements au pied du mur » - La Tribune](#)
- [Ukraine : l'UE se prépare à sanctionner des entreprises chinoises et iraniennes – Les Echos](#)
- [Commerce extérieur : pourquoi la dépendance de la France vis-à-vis de l'étranger s'aggrave - Les Echos](#)

ARTICLES DE PRESSE

Fraude Fiscale : que vaut le nouveau plan de Gabriel Attal ? – Challenges

Au-delà des effets d'annonces, le ministre du Budget a surtout promis des moyens humains en plus. Un vrai effort même s'il ne fait parfois que compenser les baisses d'effectifs passées.



Gabriel Attal, le ministre délégué chargé des Comptes publics, présente, aujourd'hui, son, plan de lutte contre la fraude fiscale.

AFP/ARCHIVES - LUDOVIC MARIN

Gabriel Attal montre les muscles en matière de lutte contre la fraude fiscale et communique à tout va. Entretiens au Monde hier soir et à France Inter ce matin, brief presse de son cabinet... Comme son prédécesseur au Budget, Gérard Darmanin, le ministre y va de son grand plan, multipliant les effets d'annonces et promettant de cibler les plus riches, en augmentant de 25% la fréquence de contrôle des gros patrimoines. "Chaque fraude est grave, mais celle des plus puissants est impardonnable." Principale différence tout de même: cette fois, l'exécutif ne mise pas tout sur le numérique et promet de mettre les moyens humains, dans un contexte de relâchement sur les recrutements de fonctionnaires.

Les effectifs du contrôle réorientés à la hausse

Jusqu'à présent, la Direction générale des finances publiques (DGFIP) était habituée à subir des coupes importantes dans son personnel, de l'ordre de 1.500 à 2.000 suppressions de postes chaque année. Ses effectifs avoisinent aujourd'hui environ 97.000 agents, contre plus

de 140.000 en 1999. Or, selon le projet de loi de finances pour 2023, la DGFIP ne perdrait "que" 500 postes cette année. Mieux, le ministre promet que les effectifs du contrôle fiscal seront sanctuarisés et bénéficieront même de l'arrivée de 1.500 limiers supplémentaires d'ici 2027. Il s'agit d'un véritable changement de pied... qui permettrait, en fait, de revenir au niveau de 2017 !

En effet, selon les réponses fournies par le fisc à la députée LFI Charlotte Leduc, rapporteure spéciale sur la lutte contre la fraude fiscale, les effectifs dédiés au contrôle sont passés de 11.924 en 2017 à 10.373 en 2021. Le directeur adjoint de la DGFIP a toutefois expliqué à la députée qu'on observerait, en fait, depuis 2013, une "quasi-stabilité des moyens sur le contrôle fiscal" et que la baisse des effectifs serait davantage liée à la suppression de certains postes qui ne seraient pas consacrés à 100% à cette question. Les services nationaux et interrégionaux, qui traitent les fraudes les plus sophistiquées, ont, par ailleurs, été relativement épargnés, les baisses se concentrant davantage au niveau local.

"Police fiscale bis"

Cette volonté de se concentrer sur le haut du panier s'était déjà traduite par la création, en 2019, d'une "police fiscale" au sein des anciennes douanes judiciaires, qui ont pris le nom de Service d'enquêtes judiciaires des finances (SEJF). En plus des 239 douaniers déjà présents, le SEJF intègre désormais 40 officiers du fisc chargés de traiter les plaintes pénales déposées par leur administration à l'encontre de particuliers fraudeurs, comme les clients du groupe Helin épinglés dans les "Dubai Papers", l'ex-patron du rugby français Bernard Laporte ou Dominique Strauss-Kahn.

La création de cette unité avait été accueillie avec scepticisme au départ. Certains observateurs, notamment le Conseil d'Etat, craignait qu'elle ne doublonne avec la brigade fiscale de la police nationale (BNRDF), constituée en 2010. Mais les deux services croulent sous les dossiers (148 affaires en cours pour le SEJF) et ne se marchent pas sur les pieds, dixit un responsable policier initialement méfiant. Du coup, Gabriel Attal a annoncé que le nombre "d'officiers fiscaux judiciaires" serait doublé pour passer à 80. Un vrai effort.

Prudence sur le renseignement

Enfin, le ministre a confirmé la création d'une cellule de renseignement fiscal. Comme l'avait révélé Challenges en mars, cette dernière ne sera pas un service à part entière. Elle sera, elle aussi, placée aux seins des douanes, plus précisément à la Direction nationale de renseignement et des enquêtes douanières (DNRED). L'idée de mettre en place un tel service avait été poussée par la députée socialiste Christine Pires-Beaune. Elle pensait plutôt le créer au sein de la DGFIP, à partir du service des investigations élargies de la Direction nationale des enquêtes fiscales (DNEF), qui gère les "aviseurs", les informateurs du fisc. Mais le gouvernement a jugé l'opération trop complexe à mettre en œuvre, au motif qu'il aurait notamment fallu "sécuriser" des locaux au sein de la DGFIP et fournir de nouveaux moyens techniques spécialisés aux agents concernés. La solution retenue a le mérite de permettre d'avancer plus vite et de pouvoir atteindre plus tôt la cible de la centaine d'agents opérationnels. Revers de la médaille, l'enchevêtrement des compétences entre les douanes et le fisc, sans parler de la police nationale, s'accroît. Au risque de perdre en simplicité et en lisibilité.

* * *

Bercy a autorisé plus de 130 rachats d'entreprises sensibles par des étrangers en 2022 - Les Echos

Selon le rapport annuel sur le contrôle des investissements étrangers en France, le Trésor avait reçu 325 dossiers. En dépit des tensions géopolitiques, le ministère de l'Economie reste ouvert aux rachats étrangers, mais exige des engagements dans la moitié des cas.

Frictions avec les Etats-Unis sur le plan d'aide massif aux entreprises IRA, tensions avec la Chine, guerre en Ukraine : en dépit des affrontements géopolitiques, Bercy n'a pas pris de virage « protectionniste » sur le contrôle des acquisitions étrangères d'entreprises sensibles en 2022. Exit les années de crise autour des [ventes d'Alstom](#) , [Photonis](#) et autres [Couche-Tard](#).

Selon le dernier rapport annuel du Trésor sur le contrôle des investissements étrangers en France, dont « Les Echos » ont eu une copie, Paris a autorisé 131 rachats de sociétés considérées comme stratégiques l'an dernier (sur 325 dossiers déposés) menés pour l'essentiel par des investisseurs non européens, Etats-Unis, Canada, Royaume-Uni en tête.

C'est légèrement [plus qu'en 2021](#) - 124 acquisitions avaient alors été autorisées sur 328 dossiers déposés dans l'énergie, la défense, la sécurité, les transports, la santé publique, ou encore la sécurité alimentaire et les technologies critiques. Mais entre-temps, le marché s'est détérioré. Le volume d'acquisitions de sociétés françaises par des investisseurs étrangers a chuté de 20 % en 2022, à 40,6 milliards de dollars, selon les chiffres de Refinitiv.

[Le fabricant de composants passifs notamment pour le Rafale](#) , Exxelia, a ainsi fini dans les bras de l'Américain Heico, sans déclencher de veto comme Photonis. Le leader de [l'intelligence économique ADIT](#) , dont l'Etat détient une action de préférence, a rejoint le fonds canadien Sagard. L' [unique agence française de conseil en vote Proinvest](#) a été rachetée par le géant américain Glass Lewis. Le [spécialiste de l'électricité verte Plüm](#) est lui passé dans le giron du cinquième plus gros fournisseur britannique d'électricité et de gaz, Octopus Energy. Et c'est un consortium australo-germano-canadien qui s'est emparé du spécialiste de l'énergie photovoltaïque Reden Solar.

Tableau de bord du contrôle des investissements étrangers en 2022

Nombre
325



Dossiers déposés

131



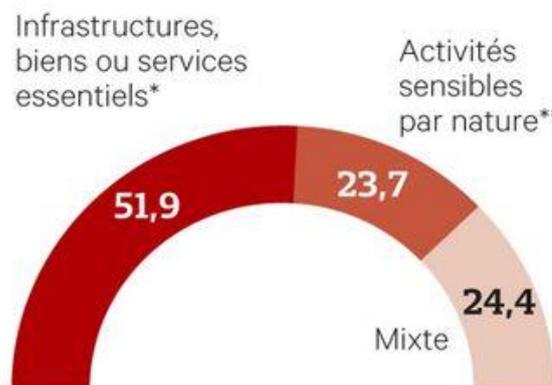
Dossiers acceptés

Dont sous conditions

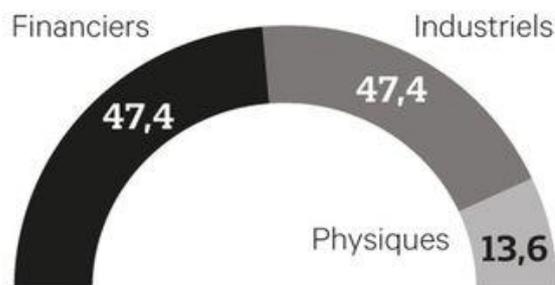
Origine géographique
En %



Répartition sectorielle
En %



Types d'investissements
En %



SOURCE : DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR

*Energie, eau, transport...
**Défense, sécurité...



« Golden share »

Toutefois, des engagements comme le maintien du siège en France ou sur les emplois ont été imposés dans environ la moitié de ces rachats autorisés,

souligne le rapport de Bercy. C'est le cas d'Exxelia, au capital duquel l'Etat a négocié une « golden share ».

In fine l'an dernier, la moitié des demandes formulées ont été soit rejetées, soit retirées par les acquéreurs eux-mêmes par anticipation d'un refus ou pour d'autres motifs. Les fonds, qui représentent l'essentiel des investisseurs ultimes des transactions visées par le Trésor (47,4 %), ont pu rencontrer des problèmes de financement. Certains dossiers sont aussi encore en cours d'instruction ou considérés hors champs des entreprises visées par le Trésor.

Libéral, Bercy dit toutefois garder une main ferme. Face à la crise énergétique, la baisse jusque-là temporaire du seuil de contrôle, de 25 % à 10 % des droits de vote acquis par un investisseur étranger dans une société cotée, a été gravée dans le marbre.

« La priorité demeure la protection de nos intérêts nationaux, tout en veillant à l'attractivité et à l'ouverture aux investisseurs étrangers, indique le Trésor. Le mécanisme français est robuste car nous analysons le caractère étranger de l'investisseur sur l'ensemble de la chaîne de contrôle, ce qui empêche tout contournement de la réglementation de contrôle des investissements étrangers en France ».

Cette approche, plus extensive que celle d'autres pays européens, lui permet de contrôler des acteurs étrangers opérant depuis l'Europe.

Pression politique

La pression politique reste extrêmement forte sur ces enjeux. De nouvelles inquiétudes touchent désormais le [fabricant de robinetterie Segault](#), qui sert la filière nucléaire civile et militaire et dont la maison mère canadienne Velan est en train de se faire racheter par l'américain FlowServe.

Mais c'est en Allemagne, cible privilégiée des investisseurs chinois, que le climat est le plus tendu. Le gouvernement d'Olaf Scholz est sous le feu des critiques internes comme de ses partenaires européens, qui lui reprochent sa trop grande ouverture, comme dans le cas du projet [du chinois Cosco, candidat à une entrée au capital du port de Hambourg](#) .

L'autorité de contrôle allemande a été saisie l'an dernier de 37 demandes d'acquisitions émanant de l'empire du Milieu, quasiment autant que du Royaume-Uni (40), selon un rapport du ministère de l'Economie.

Berlin a déclaré avoir reçu 306 dossiers de contrôle d'acquisitions étrangères l'an dernier - un chiffre en ligne avec celui de Paris -, mais il n'a assorti de conditions ou de restrictions que 7 dossiers, un chiffre dix fois inférieur à celui de la France.

Japon : une économie face aux défis et aux opportunités du vieillissement de sa population – Le Moci



© Shutterstock

La démographie nippone pèse sur la productivité d'un pays qui affichait dans les années 1990 la plus forte hausse de son PIB par habitant parmi les pays du G7. Une récente note de la DG Trésor détaille l'impact du phénomène sur l'économie nationale et laisse entrevoir des perspectives de business pour les entreprises étrangères.

Avec un âge moyen de durée de vie de 81 ans chez les hommes et 87 pour les femmes, une moyenne d'âge de 47 ans et des seniors de plus de 65 ans composant 28 % de ses 125 millions d'habitants, la population japonaise est l'une des plus vieillissantes au monde. En 2021, **50,3 % des 65-69 occupaient un emploi**. Le phénomène n'est pas nouveau, mais il commence à peser fortement sur la croissance, en particulier après une pandémie mondiale et dans un contexte géopolitique toujours incertain.

« Initialement soutenue par une hausse rapide du stock de capital, la croissance japonaise ne repose plus depuis 2010 que sur la main d'oeuvre et la productivité globale des facteurs. Or ces leviers sont aujourd'hui défailants, explique la DG Trésor. La population vieillit et

décline, et la productivité horaire du travail croît faiblement, notamment dans les PME, prépondérantes dans le tissu productif et moins productives que les grandes entreprises. Une trop grande partie de l'investissement est destinée à compenser la dépréciation du capital, témoignant d'une mauvaise allocation de ce facteur. La croissance potentielle, d'environ + 4 % en 1990, serait désormais inférieure à + 0,5 %.

Des besoins dans les nouvelles technologies

Le pays reste néanmoins un des pays les plus riches du monde avec un salaire mensuel moyen de plus de 2 600 euros et un taux de chômage bas (2,8 %). **Les entreprises françaises y exportent** avec succès, des produits agroalimentaires agroalimentaires (vin, produits laitiers et fromages, viandes, confiseries et chocolat), des articles de luxe, des cosmétiques et du matériel de transport. La CCI française au Japon compte 600 membres dont un tiers d'entreprises nippones et la France était en 2019 le deuxième investisseur étranger avec 21 milliards d'euros. Mais les entreprises françaises pourraient explorer d'autres secteurs en plein essor.

« La croissance japonaise restera contrainte par les tendances démographiques, ce qui justifie de poursuivre la promotion de l'emploi des séniors, de l'immigration et de la natalité par des réformes structurelles ambitieuses. Le Japon dispose aussi d'une marge de manœuvre dans l'amélioration de l'allocation du capital et le déploiement des nouvelles technologies, un secteur à fort potentiel de croissance », résume la DG Trésor.

Contrairement aux idées reçues, le Japon n'est en effet plus à la pointe de **la numérisation** et paye un manque d'investissements dans les TIC. Ces derniers stagnent depuis 1995 alors qu'ils ont triplé en France et aux États-Unis entre 1995 et 2017. D'ici à 2025, 60 % des systèmes informatiques des entreprises auront plus de 20 ans... Ce pays a la réputation technophile compte le plus **faible nombre de startups** des pays de l'OCDE et seulement 10 licornes (contre 29 en France en 2022).

La silver economy, un business florissant

La spécificité de la démographie japonaise a néanmoins permis le développement d'un nouveau secteur d'activité : les **produits et services à destination des séniors**. *« Le Japon est ainsi devenu le laboratoire des nouvelles tendances économiques auxquelles vont être confrontées d'ici peu la plupart des sociétés occidentales avec le vieillissement de leur population »,* souligne [une note de la CCI française au Japon](#).

Une tendance qui touche à de nombreux secteurs : la **santé** bien sûr (médecine à distance, objets connectés...), mais aussi la **sécurité** (téléassistance, détecteurs...), le **logement** (domotique), les **loisirs**, les **communications** ou les **transports**. Et qui s'est encore développée depuis le début de la crise sanitaire. Les seniors japonais ont en effet mis les confinements à profit pour se mettre aux nouvelles technologies. Même si la Banque mondiale prévoit une croissance anémique de 1 % cette année et de 0,7 % en 2024, l'archipel saura se relever estime la CCI française au Japon : « *La situation géographique privilégiée du Japon pour les échanges commerciaux, son taux d'épargne national très élevé (24% du PIB), le fait que la dette publique japonaise soit détenue à 90% par des investisseurs locaux et la diversification de son secteur industriel sont autant de points forts qui devraient permettre à l'économie nipponne de prospérer.* »
Sophie Creusillet

* * *

Les 7 milliards d'euros économisés par les ministères financeront la transition écologique - Challenges

Le gouvernement veut dégager 7 milliards d'euros en 2024 pour la transition écologique grâce aux mesures d'économies de 5 % demandées aux ministères pour 2024.



Le gouvernement veut dégager 7 milliards d'euros en 2024 pour la transition écologique grâce aux mesures d'économies de 5 % demandées aux ministères pour 2024.

Le 20 avril dernier, le ministre de l'Economie et des Finances, Bruno Le Maire annonçait son intention "d'accélérer le désendettement de la France". En gage de sérieux budgétaire, le gouvernement affirmait alors sa volonté de demander aux ministères de réduire leur budget de fonctionnement, et d'entamer un processus de "refroidissement" de la dépense publique, qui devrait progresser moins vite que l'inflation.

Plusieurs sources d'économies étaient citées : la fin des dépenses de soutien massives du "quoi qu'il en coûte" ; le reflux des prix de l'énergie et la fin du bouclier tarifaire. Sans négliger l'impact positif d'une croissance progressivement plus dynamique, jusqu'à 1,8% en 2027 (contre 1% cette année) et le plein-emploi avec un chômage à 5%.

A cette occasion, la Première ministre Elisabeth Borne demandait aux ministères "d'identifier 5% de marge de manœuvre financière sur leur budget 2024 (hors masse salariale) pour financer la transition écologique". Selon Bruno Le Maire qui s'exprimait ce matin sur France Culture, ces efforts permettront de dégager 7 milliards d'euros.

En se serrant la ceinture, les ministères contribueront à financer la transition écologique

"Tous les ministères devront se soumettre à cette règle de la Première ministre : 5% d'économies qui vont permettre de dégager, pour être tout à fait précis, 7 milliards d'euros qui permettront de financer les investissements dans la transition écologique, au moins en partie", a déclaré Bruno Le Maire.

Une revue des dépenses publiques est aussi prévue, qui a vocation à être reproduite chaque année au sein de tous les ministères, a rappelé Bruno Le Maire.

C'est un des piliers de la stratégie d'accélération du désendettement de la France d'ici à 2027, avec une croissance plus dynamique et la fin des dépenses massives du "quoi qu'il en coûte" déployé lors de la pandémie de Covid-19, notamment l'arrêt annoncé du bouclier énergétique.

"Là aussi, chaque ministère devra être concerné", a souligné le ministre de l'Economie. Comme exemple d'économie, il a évoqué la possibilité d'instaurer un reste à charge de l'ordre de 30% pour le compte personnel de formation (CPF) "sauf lorsque l'employeur paie ou que vous êtes en situation difficile, par exemple si vous êtes chômeur".

Un plan de lutte contre la fraude fiscale, présenté officiellement mardi, doit également permettre à l'Etat d'engranger des ressources supplémentaires en ciblant les "ultra-riches" et les multinationales. "C'est absolument nécessaire pour la cohésion sociale, pour l'efficacité du prélèvement de l'impôt et pour le sentiment de justice auquel légitimement nos compatriotes sont attachés", a déclaré Bruno Le Maire, tout en réitérant son opposition à une augmentation des impôts.

Début mars, la Cour des comptes s'était montrée très critique sur la lenteur du gouvernement à redresser les finances publiques du pays, au rang des mauvais élèves européens. "Nous devons absolument réduire cette charge de la dette (...). Le choix est clair: soit la réduction de la dette maintenant, soit les impôts demain", déclarait en avril Bruno Le Maire, excluant catégoriquement ce dernier scénario.

(Source : AFP.)

* * *

Dettes : le coût pour les Etats monte en flèche, « les gouvernements au pied du mur » - La Tribune

Les intérêts payés par les Etats pour leur dette ont augmenté le plus rapidement depuis presque 40 ans en 2022 en raison de la brutale remontée des taux et de la hausse du stock d'emprunts.



Les Etats vont rembourser des dettes émises à une période où les taux d'intérêt étaient bas pour ré-emprunter à des taux désormais bien plus élevés. (Crédits : DR)

C'est la « *progression la plus rapide depuis 1984* » d'une année sur l'autre ». Au niveau mondial, les intérêts payés par les Etats ont « *monté en flèche* » de 20,9% en 2022 par rapport à 2021, selon l'indice annuel de la dette souveraine du gestionnaire d'actifs Janus Henderson. Cette progression reflète selon lui « *à la fois la hausse des taux et le gonflement du stock d'emprunts* ». En France, le bond de la charge de la dette est même de 43%.

Le combat contre l'inflation des Banques centrales explique la hausse des intérêts

Cette explosion des coûts, 1.380 milliards de dollars au total en 2022, est notamment due à la politique des Banques centrales : afin de combattre l'inflation qui a atteint des records depuis les années 1980 dans de nombreux pays occidentaux, elles ont relevé leurs taux directeurs à un rythme effréné. Alors qu'ils étaient juste au-dessus de 0% début 2022, ils étaient passés proches de 4,5% à la fin de l'année aux Etats-Unis. Depuis, la tendance s'est poursuivie et la Banque

centrale américaine a procédé à un dixième relèvement consécutif de ses taux, pour les mener vers 5,25% début mai.

Les gouvernements « *au pied du mur* »

Les gouvernements sont donc « *au pied du mur* », selon Janus Henderson, qui prévoit que ces coûts « *doubleront au cours des trois prochaines années* ». En effet, les Etats vont rembourser des dettes émises à une période où les taux d'intérêt étaient bas pour ré-emprunter à des taux désormais bien plus élevés, au plus haut depuis 10 ans dans de nombreux pays d'Europe comme aux Etats-Unis. Le taux de l'emprunt français à 10 ans, qui fait référence, tournait autour des 2,9% lundi, contre 0,19% le 31 décembre 2021.

Par ailleurs, redoutée par le gouvernement, la dégradation de la note de crédit de la France opérée fin avril par l'agence Fitch devrait avoir peu de conséquences immédiates pour Paris, dont la dette reste recherchée par les investisseurs. Pour justifier sa décision, Fitch évoque notamment « *des déficits budgétaires importants et des progrès modestes* » concernant leur réduction, après trois ans d'abondantes dépenses publiques destinées à amortir le choc du Covid et de l'inflation. Le ministre de l'Economie Bruno Le Maire a cherché à rassurer en réaffirmant la volonté du gouvernement de « *faire passer des réformes structurantes pour le pays* ». Sur la question de la dette, « *ne doutez pas de notre détermination totale à rétablir les finances publiques de la nation* », a-t-il insisté.

L'Italie menacée d'une dégradation par Moody's

Parmi les grands pays européens, la France est moins bien notée que l'Allemagne (triple A chez les trois grandes agences). Mais Berlin fait figure d'exception, à l'heure où Moody's menace de dégrader l'Italie d'un échelon pour classer sa dette dans la catégorie peu enviable des investissements spéculatifs. Autre poids lourd de l'économie européenne, l'Espagne est également moins bien notée que la France, au contraire des Pays-Bas (triple A).

En dehors de l'Europe, Fitch a abaissé vendredi d'un cran la note de l'Egypte, de B+ à B, et l'a assortie d'une perspective négative, laissant ainsi entendre qu'elle pourrait l'abaisser encore dans les prochains mois, inquiète de la situation économique du pays.

Aux Etats-Unis, un accord indispensable sur le relèvement du plafond de la dette se fait attendre pour éviter la faillite

Le président démocrate américain Joe Biden reçoit ce mardi des ténors de l'opposition républicaine, sans grand espoir toutefois de dénouer un conflit sur la dette publique, qui pourrait, dans le pire des cas, acculer les Etats-Unis à la faillite. La confrontation elle-même a peu de chances de déboucher sur un accord pour relever le « *plafond de la dette* », une manoeuvre législative indispensable pour que la première économie mondiale puisse continuer de payer ses factures, ses fonctionnaires et ses créanciers. « *Clairement, l'écart est immense entre la*

position du président et celle des républicains », a souligné sobrement lundi la secrétaire au Trésor, Janet Yellen. « Nous ne voterons pas pour un texte qui augmente le plafond d'endettement sans réformes substantielles du budget et des dépenses publiques », ont affirmé ce week-end une quarantaine de sénateurs conservateurs. Si l'impasse se poursuit après le 1er juin, selon l'administration, les Etats-Unis se trouveraient non seulement dans l'incapacité de payer factures et salaires, mais aussi de rembourser leurs créanciers. Pour la première fois, des porteurs de bons du Trésor américains, le placement roi de la finance mondiale, ne pourraient plus récupérer leur mise. Alors, la Maison Blanche l'assure, finie la reprise robuste dont le président américain s'attribue le mérite : les marchés s'effondreraient, la récession serait historique et le chômage flamberait brutalement aux Etats-Unis - avec des conséquences sur toute l'économie mondiale.

(Avec AFP)

latribune.fr

* * *

Ukraine : l'UE se prépare à sanctionner des entreprises chinoises et iraniennes – Les Echos

La Commission propose d'interdire la vente de certains matériels à des entreprises chinoises et iraniennes, notamment, soupçonnées de les revendre à la Russie. Les ambassadeurs des Vingt-Sept examineront ce onzième paquet de sanctions dès ce mercredi.

Le onzième paquet de sanctions de l'UE contre la Russie pourrait contenir une innovation majeure : des interdictions d'exportation vers certaines entreprises de pays tiers soupçonnées de réexporter des biens critiques (comme des semi-conducteurs) vers la Russie et donc de soutenir l'effort de guerre de Moscou. C'est du moins ce que propose la Commission européenne aux Vingt-Sept.

« L'objectif est d'éviter que des biens interdits d'exportation vers la Russie ne trouvent un chemin pour approvisionner le complexe militaire russe », a expliqué lundi son porte-parole. Dans sa proposition transmise aux Etats membres vendredi dernier, la Commission vise pour la première fois, notamment, huit compagnies chinoises et de Hong-Kong.

D'après le « Financial Times », la liste inclurait 3HC Semiconductors et King-Pai Technology, basées en Chine continentale, Sinno Electronics, Sigma Technology, Asia Pacific Links, Tordan Industry et Alpha Trading Investments,

basées à Hong Kong. Elle s'étendrait aussi à des entreprises de Turquie, de Syrie, d'Arménie et des Emirats arabes unis.

Bruxelles propose par ailleurs de sanctionner certaines sociétés iraniennes impliquées dans la fabrication et la fourniture de drones à la Russie, ainsi que d'élargir [l'éventail des exportations interdites de l'UE vers la Russie](#) . Des sanctions américaines visent déjà plusieurs entreprises chinoises, dont King-Pai Technology, que Washington accuse de fournir différents secteurs de l'industrie militaire russe.

Vive réaction chinoise

Ursula von der Leyen, présidente de la Commission, se rend ce mardi à Kiev pour y rencontrer le président ukrainien, Volodymyr Zelensky, et célébrer avec lui la journée de l'Europe (anniversaire de la déclaration Schuman du 9 mai 1950 qui a posé les bases de la Communauté européenne du charbon et de l'acier). Elle pourrait donner des précisions sur les nouvelles sanctions à cette occasion.

Dès ce lundi, le porte-parole du ministère chinois des Affaires étrangères, Wang Wenbin, a exhorté l'UE à éviter de s'engager sur la « mauvaise voie ». « La Chine s'oppose aux actes qui utilisent la coopération sino-russe comme prétexte pour imposer des sanctions illégales ou une juridiction de longue portée contre la Chine », a-t-il ajouté, menaçant l'Union de « mesures fermes », pour ne pas dire de représailles.

Relations UE-Chine

Ces déclarations interviennent alors que les relations entre [Bruxelles et Pékin se sont tendues](#) , ces derniers mois, à cause du soutien ambigu qu'apporte Xi Jinping à Vladimir Poutine, de l'ombre portée sur l'île de Taïwan, des [manquements aux droits de l'homme](#) en Chine ou encore de la concurrence toujours plus féroce et souvent déloyale que livrent les entreprises chinoises à leurs rivales européennes. Les leaders européens ont prévu d'évoquer leur relation à l'empire du Milieu lors du prochain Conseil européen de la fin juin.

Le onzième paquet de sanctions proposé par la Commission ajoute de nouvelles personnes et entités, notamment des médias, à la liste noire de l'UE. Elle étend aussi la liste des matériels interdits de transit par le territoire russe.

Analyse technique

Les ambassadeurs des Vingt-Sept examineront ces dispositions lors de leur rencontre hebdomadaire du mercredi 10 mai. Il est très peu probable qu'ils s'entendent sur ce paquet dès cette semaine, « car il est très technique et demande un long travail d'analyse », explique une source diplomatique.

[Les diamants](#) ne font pas partie des mesures envisagées, le dossier ayant été transféré à l'enceinte du G7, plus pertinente. Le sujet sera évoqué lors de la réunion d'Hiroshima qui aura lieu du 19 au 21 mai. La filière nucléaire reste elle aussi exclue puisque plusieurs Etats membres tirent une part importante de leur énergie de centrales de technologie russe, incapables de fonctionner sans matériel russe.

Karl De Meyer et Paul Turban (Bureau de Bruxelles)

* * *

Commerce extérieur : pourquoi la dépendance de la France vis-à-vis de l'étranger s'aggrave - Les Echos

Dans un rapport publié ce mercredi, le Haut-Commissariat au Plan pointe l'aggravation des faiblesses françaises en matière de commerce extérieur.

C'est un exemple parmi d'autres qui explique la dégradation de la balance commerciale de la France l'an dernier. Le déficit commercial de « l'indicateur ratatouille » a bondi de 640 millions d'euros à 744 millions entre 2021 et 2022. Et pour cause. Sur chacun des légumes qui le composent - tomates, courgettes, poivrons ou piments doux, aubergines, mais pas les oignons -, la France a vu son déficit commercial s'aggraver.

Le Haut-Commissariat au Plan, qui [s'était déjà livré fin 2021 à une radiographie](#) détaillée des raisons du déficit des échanges extérieurs français, a réédité l'exercice cette année. Dans un nouveau rapport publié ce mercredi, il montre que la dépendance de l'Hexagone vis-à-vis de l'étranger pour les biens manufacturés s'est accrue l'an dernier. Certes, l'envolée de la facture énergétique, passée de 45 milliards à 115 milliards entre 2021 et 2022, a pesé lourd dans [le « trou » historique de 164 milliards d'euros de l'an dernier](#) . Mais c'est loin d'être la seule explication.

Près de 200 produits de plus déficitaires

En 2022, 1.079 produits affichent un déficit commercial supérieur à 50 millions d'euros - hors énergie - contre 884 produits en 2019, relèvent les services dirigés par François Bayrou. A eux seuls, ils expliquent plus de 80 % du déficit (toujours hors énergie). Résultat : en vingt ans, la part de marché de la France à l'export au niveau mondial concernant les biens a fondu de moitié, passant de 5,2 % en 2001 à 2,4 % en 2022. Au total, l'addition des déficits commerciaux enregistrés entre 2001 et 2022 a dépassé les 1.400 milliards d'euros, s'émeut le rapport.

Les raisons de cette contre-performance sont identifiées. Les exportations tricolores ont été moins dynamiques que celles de nos voisins. En réalité les échanges de la France se sont dégradés avec toutes les zones géographiques.

Plan « produits de la mer »

La désindustrialisation du pays sur la période a évidemment contribué à cette situation. Mais pour le Haut-Commissariat au Plan, les déboires français sont également « un moteur de l'attrition de son appareil productif ». Selon lui, les réformes engagées depuis 2017 pour améliorer la compétitivité du tissu productif ne suffiront donc pas à inverser la tendance. La France doit, en plus, mener une politique de filière pour reconquérir des positions sur des produits abandonnés.

Dans cette logique, il a prévu de proposer prochainement une « stratégie de reconquête dans le champ des produits de la mer » qui accusent un déficit de 1,5 milliard d'euros et même de 4,6 milliards si on intègre les produits transformés.

Nathalie Silbert

* * *

Pour adhérer à notre syndicat, il suffit de remplir et de renvoyer ce bulletin [adhesion-2023.pdf](#) (sprim-fo.org) accompagné du paiement correspondant.